

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 78 (1927)
Heft: 8

Artikel: Le peuplier : Conférence faite à la réunion d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture
Autor: Comte, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

meilleur et de montrer aux étudiants quels sont les moyens à appliquer.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sous peu sur la composition des peuplements de cette forêt d'Albisrieden. Pour aujourd'hui, il suffira d'avoir noté cette heureuse acquisition, d'importance historique pour notre Ecole, et d'avoir signalé les répercussions avantageuses qu'elle ne saurait manquer d'avoir.

Et nous saisissons avec plaisir l'occasion d'adresser, au nom de l'Ecole forestière entière, l'expression de sa très vive reconnaissance à tous ceux qui, à un titre quelconque, ont contribué à la réussite de cette acquisition. Il nous sera bien permis de remercier tout particulièrement l'Inspection fédérale des forêts, le président du Conseil de l'Ecole polytechnique, ainsi que M. le conseiller fédéral *Chuard*, le vénéré chef du département de l'Intérieur qui, une fois de plus, a affirmé l'intérêt éclairé qu'il témoigne aux choses de la forêt. Le personnel enseignant de l'Ecole entier lui doit un hommage particulier de reconnaissance.

H. Badoux, professeur.

Le peuplier.

Conférence faite à la réunion d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture, du 19 février 1927.

Le peuplier se rattache à la famille des salicinées, genre dioïque dont les fleurs, mâles et femelles, en chatons, prennent naissance sur des pieds distincts et complètement indépendants les uns des autres.

Le polymorphisme, cette faculté que possèdent certains végétaux de se présenter à nos yeux — effet d'adaptation ou d'hybridation — sous des formes parfois très diverses, sans être aussi développé chez les peupliers qu'il ne l'est chez les saules, l'est assez cependant pour jeter — exception faite de quelques espèces mieux fixées — le désarroi dans les rangs des botanistes qui se sont occupés de leur classification. Il nous donne l'énigme d'une nomenclature, pour certains d'entr'eux, fantaisiste et très souvent contradictoire. C'est vous dire, d'emblée, que je n'ai nullement la prétention de jeter une lumière complète dans un domaine aussi complexe et dans lequel de plus autorisés ont échoué avant moi. Cette constatation s'applique surtout aux variétés exotiques

les plus en honneur parce que les plus avantageuses au double point de vue industriel et commercial et, partant, les plus recherchées.

L'aire de dispersion de ce genre est des plus étendue. Elle embrasse, en quelque mesure, tout l'hémisphère boréal; dans l'ancien continent, la région comprise entre la Sibérie du nord, le littoral méditerranéen et celui de l'Atlantique; dans le nouveau continent, les Dominions anglaises du Canada et tous les États-Unis.

Sans être identiques, à proprement parler, aux espèces européennes, les espèces américaines s'en rapprochent assez pour nous laisser entrevoir une souche commune, fort reculée assurément, et pour justifier l'existence lointaine d'une Atlantide qui aurait jadis rapproché, sinon relié, les deux continents. Nous les passerons en revue séparément.

Peupliers de l'ancien continent. Le tremble (*Populus tremula* L.), le plus répandu et le plus commun, est une essence envahissante, parfois encombrante, très propre à la mise en valeur des terrains vagues, des pâturages insuffisamment chargés de bétail, négligés ou mal aménagés; elle n'est point à dédaigner puisqu'elle favorise le retour à leur vraie destination de sols incultes, partant improductifs ou à considérer comme tels. Le port en est élancé, le fût rectiligne est exempt de branches gourmandes. Son bois est blanc, de consistance moyenne; il est recherché par les râperies qui nous le payent un prix rémunérateur, ainsi que par la petite industrie pour la fabrication de menus ustensiles de ménage et autres objets semblables. Ses dimensions par trop réduites ne se prêtent pas à la tranche, ce qui est regrettable.

Le peuplier blanc, ou de Hollande (*Populus alba* L.), est remarquable par la teinte argentée de son feuillage et par l'amplitude de sa vaste couronne. Il peut atteindre 30 mètres de hauteur sur deux mètres de diamètre et au delà. Son bois, souvent filandreux et qui manque de consistance, n'est guère apprécié; il est d'un placement parfois difficile.

Le grisard (*Populus cinerea*) est considéré, par certains auteurs, comme un hybride des deux espèces que nous venons de décrire, le tremble et le peuplier blanc; il a hérité du premier la faculté de repousser de racines, de rejeter abondamment; du

second, le velouté de son feuillage. Son bois, plus ferme que ne l'est celui du peuplier de Hollande, est apprécié, mais il n'en atteint ni la dimension ni la rectitude.

Le peuplier noir (*Populus nigra* L.) est, après le tremble, le plus répandu de tous; c'est aussi le moins exigeant, le seul qui s'accommode de terrains maigres et graveleux, en tant que suffisamment frais et point trop compacts. Il acquiert, en bonnes stations, d'assez fortes dimensions. Les fabriques d'allumettes n'en veulent pas parce que difficile à dérouler, mais il est d'un emploi fréquent en menuiserie et en ébénisterie comme garniture et support de placage, attendu qu'il ne se tourmente point et qu'il prend admirablement la colle. Il trouve un emploi courant dans la fabrication des caisses et des claies d'emballage, en raison de sa légèreté et de son inaptitude à la fente; en charronnage pour la confection de brouettes et autres objets où la flexibilité est de rigueur.

Le peuplier pyramidal ou d'Italie (*Populus fastigiata* Pers.), est, pour beaucoup de botanistes, une simple variété, à branches érigées, du peuplier noir; pour d'autres, il nous viendrait d'Amérique et, ce faisant, n'aurait pas sa souche en Europe. En Suisse, nous n'en connaissons que l'élément mâle; le sujet femelle s'en distinguerait, paraît-il, par une forme plus étalée. Son bois est utilisé aux mêmes emplois que celui du précédent quoique inférieur, en qualité, à ce dernier. Sa place est toute indiquée dans les parcs et jardins agrémentés de pièces d'eau ou comme arbre d'avenues, éventuellement aussi comme brise-vents.

Je vous ferai grâce de nombreuses variétés, d'ordre secondaire, qui figurent dans les catalogues, lesquelles peuvent trouver leur utilité en horticulture, mais ne sont, pour le forestier, d'aucun intérêt, pour vous entretenir, quelques instants encore, *des espèces les plus marquantes de l'Amérique du Nord.*

Le faux tremble (*Populus tremuloides* Michx.), occupe, en Amérique, la place de notre tremble, en Europe. C'est un arbre de montagne que l'on rencontre de la Pensylvanie, à l'est, au Nouveau Mexique, à l'ouest, en passant par le Nord du Canada et les Montagnes Rocheuses. C'est souvent la seule essence feuillue de l'Ouest qui jette une note de gaieté dans le sombre décor des immenses forêts de résineux qui recouvrent ces hautes régions. Il

ne diffère de l'espèce européenne que par la teinte blanche très prononcée de son écorce qui lui donne, de loin, l'aspect du bouleau à papier ou à canot, essence avec laquelle on le confondrait volontiers. Ses qualités sont celles de notre tremble et il est utilisé aux mêmes emplois. On en fait aussi des étais de mines assez appréciés.

Le baumier (*Populus balsamifera* L.) est originaire du Canada. Il est caractérisé par des feuilles ovales plus ou moins acuminées et par de longs bourgeons très aromatiques. Il tiendrait, semble-t-il, du *Populus suaveolens*, espèce propre à la Sibérie, aromatique et à feuilles lancéolées également.

A signaler encore, en passant, deux variétés de moindre importance : le peuplier à grandes dents (*Populus grandidentata* Michx.), proche voisin du *P. tremuloides*, et le peuplier à feuilles étroites (*Populus angustifolia* James) commun sur le versant est des Montagnes Rocheuses, pour en arriver, enfin, à l'espèce principale, la seule qui soit de nature à retenir toute notre attention, le peuplier du Canada (*Populus canadensis* Desf.) et à ses très nombreuses sous-variétés sur la nomenclature desquelles les botanistes n'ont pas réussi encore à se mettre d'accord.

Le catalogue des arbres des Etats-Unis, catalogue établi sous les auspices du Gouvernement de Washington, division des forêts, ne parle nulle part du peuplier du Canada; il le désigne sous le nom générique de peuplier commun, à feuilles triangulaires (*Pop. deltoïdes*) ou à collier (*Pop. Monilifera* Ait.). D'autres nous le présentent sous le titre de peuplier de Virginie (*Pop. virginiana* Dum.) et de peuplier de la Caroline (*Pop. angulata* Ait.); les Français sous celui, très impropre, de peuplier suisse régénéré et les pépiniéristes, enfin, sous les désignations plus fantaisistes encore de raverdeau, sarcé, *angulata cordata robusta*, *canadensis nova*, *generosa*, *lasiocarpa* et que sais-je, toutes destinées à faire valoir leur marchandise ou quelque sélection plus ou moins fixée.

D'autre part, étant donné la grande dispersion de cette espèce qui s'est répandue de l'Etat de Québec, au nord, en longeant le littoral de l'Atlantique, jusqu'au Golfe du Mexique et aux Montagnes Rocheuses, au sud, rien d'étonnant qu'elle n'ait, en cours de route, modifié ses formes pour les adapter aux exigences de milieux assurément bien différents les uns des autres.

A tout prendre et pour autant que l'expérience acquise m'autorise à en parler en quelque connaissance de cause, je crois pouvoir vous dire que notre « canadensis », celui que nous cultivons depuis passé 40 ans sur les grèves du lac dites d'Yvonand, se rattache à deux types assez distants, mais issus, tous deux, de la même souche : l'un, le plus répandu, mais non point le plus avantageux, tant s'en faut, caractérisé par une cime élancée, plutôt étriquée, souvent dégarnie à l'intérieur, à feuilles moins développées, à rameaux rarement ou faiblement cannelés, à écorce rugueuse dès la jeunesse ayant quelque analogie avec celle du peuplier noir, très portée à se couvrir de branches adventives (gourmands), à croissance rapide, au début, mais ne se soutenant pas, tous caractères qui correspondent assez exactement à ceux du *Populus monilifera* Aiton et du peuplier suisse des Français; l'autre, le moins répandu, malheureusement, parce qu'arrivé déjà à son exploitabilité et réalisé en partie, caractérisé par une tenue moins érigée, des jeunes pousses franchement cannelées, une écorce plus lisse et plus blanche dans sa jeunesse, un appareil folliacé plus développé, une cime plus dense et plus étalée et une croissance en diamètre plus forte et plus soutenue. Cette variété, dont la provenance m'échappe complètement, s'est, au début, montrée délicate, ce qui nous laisse supposer une provenance de régions plus méridionales ou plus chaudes, mais elle eut tôt fait de racheter le temps perdu; c'est celle qui nous livre aujourd'hui, après 30 à 35 ans d'existence, ces produits magnifiques et rémunérateurs qui font l'admiration d'un chacun et nous donnent toute satisfaction. Elle répond, me semble-t-il, à la description du *Populus angulata* Ait. ou *carolinensis* Mönch, comme il vous plaira de le désigner, le seul vraiment avantageux et digne d'être propagé, vu son rendement de beaucoup, 4 à 5 fois, supérieur à celui du *monilifera* Aiton.

Or, si nous admettons, ce qui, à l'inverse des résineux, est le cas pour les feuillus, que tout regain d'accroissement en épaisseur de la couche annuelle se fait au bénéfice de la zone pleine et compacte dite d'automne, il en résultera que la densité du bois, sa résistance et les qualités qui en découlent seront directement proportionnelles à la dimension des cernes, autrement dit à l'accroissement en diamètre du bois de service. Au gain réalisé

en matière, du chef d'une plus forte production, viendra donc s'ajouter, ce qui n'est point à dédaigner, une plus value marquée quant à la qualité.

Mais ce n'est pas tout. Le peuplier, plus encore que nos autres essences forestières, est exposé, passé un certain âge, à toutes sortes de dangers : à la carie de la tige, aux atteintes du *cossus gâte-bois*, de la grande *saperde*, etc. Plus vite nous pourrons le soustraire à ce genre de dommages, mieux nous nous en porterons.

Le carolin, chez nous, ne se régénère pas de semis, peut-être parce qu'atrophie dans ses organes sexuels on pour toute autre raison non déterminée. Nous le reproduisons, par contre, très facilement de boutures ou de plançons. Les horticulteurs et les pépiniéristes ont généralement recours à la petite bouture sectionnée en tronçons de 15 à 25 cm de longueur. Nous lui préférons, en ce qui nous concerne, le plançon de un à deux ans que nous laissons intact et porteur de son bourgeon terminal, plançon que nous prélevons des arbres de lisière fraîchement émondés et porteurs de gourmands.

Ces plançons sont élevés en pépinières, mais ils peuvent aussi, moyennant certaines précautions, être portés directement à demeure. L'important est que la section en soit bien affranchie, qu'ils ne soient point trop enfoncés en vue de l'accès de l'air sur cette section et la formation du bourrelet, le précurseur plus ou moins obligé de l'émission des racines.

La plantation en plein se fera à grand écartement, 10 mètres en tous sens au minimum. Les sujets plantés en allées ou en avenues pourront l'être à la distance, plus rapprochée, de 6 à 7 mètres.

Tant que faire se pourra nous associerons au peuplier une essence secondaire destinée à lui servir d'écran contre le dessèchement du sol et son appauvrissement, qui le soutiendra, le portera en hauteur et en provoquera l'élagage naturel et graduellement progressif.

Les soins culturaux consisteront, si le besoin s'en faisait sentir, à le dégager de toute entrave dans la direction verticale et, en position isolée, à lui prodiguer tous les soins que réclament nos arbres d'avenues.

Le carolin et son congénère le monilifère sont très exigeants

quant à la nature du terrain; ils ne s'accroissent bien que d'un sol riche en humus, fertile, humide sans l'être à l'excès. Les sols tourbeux, compacts ou séchards leur sont contraires.

Conclusion. Le carolin n'est pas un arbre forestier dans le vrai sens du mot. Son emploi est limité et ne se justifie que dans certains cas; dans les suivants, en particulier :

- a) Pour la mise en valeur de terrains exposés à l'invasion des eaux et impropres à tout autre genre de culture, en l'associant à la verne dans la mesure du possible.
- b) Pour la création de rideaux-abris ou de brise-vents, en association avec l'essence précitée, le frêne, etc.
- c) Pour la fixation et l'utilisation des digues et des berms de nos cours d'eaux; en bordure des canaux d'irrigation et de dérivation.
- d) Pour l'ornementation de nos parcs et jardins d'agrément et pour l'embellissement de certaines avenues.

Nos voisins du nord et de l'ouest l'ont introduit en grand dans leurs plaines où il est à sa place, ce qui chez nous ne serait guère le cas et d'une justification parfois difficile. *F. Comte.*

Note de la Rédaction.

Dans l'article qui précède, M. l'inspecteur forestier Comte énumère les différents dangers auxquels le peuplier est exposé. Ils sont assez nombreux.

Parmi les ennemis les plus redoutables des peupliers, il faut mettre en première ligne la saperde chagrinée (*Saperda carcharias* L.), un longicorne de grande taille, dont la larve vit à l'intérieur du bois, forant des couloirs sinueux aplatis, de fort calibre, cela surtout dans la partie inférieure de la tige, soit dans la plus précieuse. De tels dégâts diminuent grandement la valeur technique des bois atteints.

Nous avons eu dernièrement l'occasion d'étudier, dans un cas, l'importance des ravages de la saperde chagrinée. Il s'agissait d'une plantation de peupliers du Canada dans la plaine s'étendant, en Lombardie, entre Pallanza et le cours d'eau qui, descendant du Val d'Antigorio, se jette dans le lac Majeur. Cette plantation, en terrain plat et fertile, a une étendue de 2,7 ha. Elle comprend aujourd'hui au total environ 1100 tiges. Les arbres, âgés d'envi-

ron trente ans, sont de belle taille et atteignent une hauteur allant jusqu'à 25 m; la partie inférieure du fût est bien nettoyée de branches. Au premier aspect, cette plantation fait une impression excellente et semble fort réussie.

Examinant les choses de plus près, nous avons pu cependant constater que ces beaux arbres sont presque tous attaqués (en moyenne 85 % des tiges) par la saperde. On pouvait remarquer les tampons de sciure, bien typiques pour cet insecte, déjetés par la larve, sur toute la partie inférieure du fût. Sur quelques tiges, ces traces du redoutable ravageur s'observent jusqu'à 10 m au-dessus du sol. Et il ne faudrait pas croire que le dégât soit limité aux arbres de grande taille seulement: des tiges mesurant environ 10 cm de diamètre, à hauteur de poitrine, sont déjà atteintes.

Dans les parties basses de cette région de l'Italie, où le peuplier du Canada a été introduit en grand nombre depuis quelque trente ans et où il réussit au mieux, partout nous avons constaté cette fâcheuse attaque de la saperde. C'est très inquiétant et risque de compromettre la réussite d'une essence par ailleurs bien acclimatée et de gros rendement.

Il serait intéressant d'apprendre si des mesures de protection ont été appliquées contre le redoutable insecte et en quoi celles-ci ont consisté. La question vaudrait la peine d'être étudiée de près.

H. B.

Petites causes, grands effets.

Les possibilités faibles, jointes aux périodes trop longues, sont parmi les causes importantes de la transformation de nos futaies mélangées de basse altitude en peuplements purs de sapins. Les très nombreux ennemis de cette essence — gui, gélivure, chancre, chermès, bostryche, tordeuse — nous font envisager comme une erreur sa constitution en futaies pures, généralement à allures régulières.

Dès l'apparition du rajeunissement, les nettoiemens devront donc tendre à diminuer cette proportion du sapin au profit des autres essences plus précieuses, presque toujours fort bien représentées, telles que l'épicéa, le pin, le chêne, le frêne, les érables, le hêtre, l'orme, le tilleul, le noyer. Si les premiers nettoiemens sont exécutés assez tôt, l'enlèvement du sapin ne causera aucun